

FICHE N° 1 PRE INSCRIPTION R.I.P.E. 2017

A RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2017

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLUB OU LA SCA

Nom du Club ou de la SCA: _____
Numéro d'affiliation FFESSM : _____ Siège Social : _____
Comité Régional d'appartenance: _____

PRESIDENT DU CLUB OU DE LA SCA

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse - CP - VILLE: _____
Téléphone Domicile: _____ Téléphone Bureau: _____ Portable: _____

RESPONSABLE DE LA SORTIE RIPE participant aux RIPE 2016

NOM: _____ Prénom: _____
Adresse - CP - VILLE: _____
Téléphone Domicile: _____ Téléphone Bureau: _____ Portable: _____
E-Mail obligatoire : _____

INFORMATIONS GENERALES

Le prix du séjour est de 245 € pour les jeunes et les encadrants

Ce tarif comprend :

- Toutes les activités (6 demi-journées d'activité dont les plongées scaphandre)
- L'hébergement en pension complète du dimanche 22 midi au mercredi 25 après le déjeuner.

(Si arrivée le samedi soir prévoir + 27.50 € pour la nuit par personne ou + 32 € pour la nuit et le buffet froid)

- La mise à disposition des blocs et des plombs

Ce tarif ne comprend pas :

- Le transport aller/retour
- Les consommations prises au restaurant ou au bar
- La location de matériels de plongée sur place (hors plombs et blocs)

Rappel : Compte tenu du nombre de places disponibles et afin de toucher un maximum de jeunes, il est demandé aux clubs de respecter un ratio de 1 encadrant pour 2 jeunes pour les 8/12 ans et un encadrant pour 3 jeunes pour les + de 12 ans.

Les inscriptions sont limitées aux jeunes plongeurs et à leur encadrement.

Les groupes devant prendre l'avion au retour ne pourront pas participer à la plongée scaphandre du lundi matin (sauf retour prévu le mardi). Une autre activité leur sera alors proposée.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457



Procédure de pré-inscription RIPE 2017

Dimanche 22 octobre matin au mercredi 25 octobre 2017 midi

FICHE N° 2 EFFECTIF PREVISIONNEL GLOBAL
A RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2017

EFFECTIF PREVISIONNEL DES PARTICIPANTS

	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	> à 16 ans	ENCADRANTS
Filles											
Garçons											

TAILLES DES TEESHIRTS

Tailles	XS	S	M	L	XL	XXL
Quantité Enfants						
Quantité Encadrants						

PARTICIPANTS Nombre et Coût

PARTICIPANTS	NOMBRE	COÛT	TOTAL
Jeunes Plongeurs		245,00 €	0
Moniteurs Encadrants (E2 mini ou Guide de Palanquée)		245,00 €	0
Arrivée anticipée samedi 15 au soir Nuit seule		27,50 €	0
Arrivée anticipée samedi 15 au soir Avec buffet froid		32,00 €	0
TOTAL			0
Montant des arrhes (Mini 30%)	0	Sigle banque et N° Chèque	

Le chèque de réservation est à libeller à l'ordre de la FFESSM

Envisager vous de vous déplacer par :	Route	Train	Avion
Heure approximative d'arrivée			

Besoin en bloc de 6 litres (Quantité Totale)

Besoin en Plombs (Nb total de kilo pour le club)

Pensez à vous munir de vos ceintures. Les besoins supplémentaires (Gilet ...) seront gérés directement par l'UCPA

La différence entre la dotation et le rendu sera facturée au club

Signature Obligatoire et tampon du club*

Fait à: _____

Date le: _____

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

www.facebook.com/ffessmripe

<http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr N° Indigo 0 820 000 457



Fiche N° 3

**A RETOURNER
AVANT LE
22 SEPTEMBRE 2017**

R.I.P.E. 2017 FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Pour le séjour du Dimanche 22 octobre 2017 matin au
Mercredi 25 octobre 2017 midi au Centre UCPA NIOLON

RENSEIGNEMENTS SUR LE MINEUR

Nom: Prénom:
Date de Naissance Lieu de Naissance
Adresse - CP - VILLE:
N° de licence en cours (6 derniers chiffres): N° du Club:
Assurance Individuelle Complémentaire (Assistance, Rapatriement...):
Pointure indispensable pour Nage avec Palmes:

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom: Prénom:
Adresse - CP - VILLE:
Téléphone Domicile: Téléphone Bureau: Portable:
Lien de parenté Père Mère Tuteur: (rayer ou effacer la mention inutile)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) NOM: Prénom:
Père Mère Tuteur (rayer ou effacer la mention inutile) de l'enfant :
Autorise mon fils ma fille (rayer la mention inutile) à participer à la manifestation RIPE 2016 organisée par
la FFESSM au Centre UCPA de Niolon du dimanche 22 Octobre 2017 matin au mercredi 25 Octobre 2017 à midi. Je l'autorise
en outre, à pratiquer la plongée subaquatique et toutes les activités proposées dans le cadre de cette manifestation.

Date le:
Signature Obligatoire*

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE

Je soussigné(e) NOM: Prénom:
Père Mère Tuteur (rayer ou effacer la mention inutile) de l'enfant :
Déclare être informé(e):
■ De la couverture en responsabilité civile de mon enfant pour l'ensemble de la manifestation.
■ De mon intérêt à souscrire en son nom un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels
auxquels peuvent l'exposer les activités auxquelles il participe.

Date le:
Signature Obligatoire*

Retrouvez les RIPE sur :
<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>
 www.facebook.com/ffessmripe
 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457



Fiche N° 6

**A RETOURNER
AVANT LE
22 SEPTEMBRE 2017**

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION D'IMAGE

Je soussigné(e) NOM: Prénom:

Demeurant à:

Autorise la **FFESSM dont le siège social est situé 24 quai Rive-neuve 13284 Marseille**

- à photographier, à filmer et à utiliser l'image de mon enfant mineur dont le Nom et le prénom

Sont:

Né(e) le:

Et demeurant à:

Pendant la durée de la manifestation RIPE 2017 organisée à Niolon (13) du dimanche 22 Octobre 2017 matin au mercredi 25 Octobre 2017 à midi, ou réalisées avant la manifestation dans le cadre du challenge (clip vidéo de présentation de la structure, se reporter au règlement du challenge). En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit du nom,

j'autorise la FFESSM à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente. Les images pourront être exploitées et utilisées par un éditeur ou une société de production, sous toute forme ou tous supports connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier sans aucune limitation de durée intégralement ou par extraits, et notamment :

- en tout ou en partie pour le cinéma, la télévision et, en général, tout mode d'exploitation existant ou à venir des œuvres audiovisuelles et notamment sous forme de diapositives, vidéocassettes, vidéodisques, vidéogrammes, CD-Rom ;
- en tout ou en partie et d'adaptation par tous procédés de représentation existant ou à venir et notamment projection publique et télédiffusion, par tous moyens existants ou à venir notamment par câble, voie hertzienne, satellite et transmissions dans un lieu public ou privé de l'œuvre télédiffusée ;
- sous toute forme d'édition de livre, et notamment ordinaire, de luxe (à tirage limité ou non), de demi luxe, reliée, illustrée (et notamment sous forme de bande dessinée), populaire, de poche (dite aussi de grande diffusion), scolaire, critique ou dans une anthologie ;
- en tout ou en partie dans les journaux et périodiques, en cartes postales, affiches, posters, agendas, présentoirs, expositions, jeux ou sous toute forme analogue existant ou à venir ;
- sous forme d'édition électronique, en particulier en CD-Rom, CD-I, CD-Photo, DVD, ebook, par réseau numérique par téléphonie mobile, ou par tout autre procédé analogue existant ou à venir ;
- par tous moyens, vente, location, prêt ou autres procédés de communication au public existants ou à venir Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les images dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à:

Date le:

Signature Obligatoire*

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>



www.facebook.com/ffessmripe

<http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457



Fiche N° 7

**A RETOURNER
AVANT LE
22 SEPTEMBRE 2017**

**Test Préalable à la pratique des activités
aquatiques et nautiques en
Centre de vacances, en Centre de loisirs ou en
Accueils Collectifs de Mineurs**

En centre de vacances, en centre de loisirs ou en accueil collectif de mineurs, la pratique des activités de canoë kayak et disciplines associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par :

- * soit une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA).
- * soit une personne titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée ;
- * soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Ce document doit attester de la capacité du pratiquant à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.

Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m 80.

Le départ est effectué par une chute arrière volontaire, en piscine à partir d'un tapis disposé sur l'eau et en milieu naturel à partir d'un support flottant.

Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité sauf pour la descente en canyon.

Formulaire type permettant d'attester de la réalisation des épreuves précitées:

ATTESTATION

Nom & Prénom:

Titulaire du BNSSA n°:
Titulaire du BEESAN n°:
Titulaire du MNS n°:
Titulaire du BEES n°:

Certifie que Nom & Prénom:

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en accueils collectifs de mineurs, tel que définis dans l'annexe 1 de l'arrêté du 20 juin 2003 :

- * se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.
- * parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80.
- * départ est effectué par une chute arrière volontaire, en piscine à partir d'un tapis disposé sur l'eau et en milieu naturel à partir d'un support flottant.
- * Parcours effectué avec ou sans brassière de sécurité (pour la descente en canyon obligation de réaliser sans brassière)

Date le:

Cachet et Signature*

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457



Fiche N° 8

1- ENFANT

**FICHE SANITAIRE
 DE LIAISON**

NOM:
 PRENOM:
 DATE DE NAISSANCE:
 GARCON: FILLE:

DATES ET LIEU DU SEJOUR :

Pour le séjour du Dimanche 22 octobre 2017 matin au
 Mercredi 25 octobre 2017 midi au Centre UCPA NIOLON

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2- VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Polomyélite				Coqueluche	
OU DT Polio				Autres (préciser)	
OU Trétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
 ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?

Oui Non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE		VARICELLE		ANGINE		RHUMATISMES ARTICULAIRES AIGUS	
OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

SCARLATINE		COQUELUCHE		OTITE		ROUGEOLE		OREILLONS	
OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

ALLERGIES:

ASTHME

OUI NON

MEDICAMENTEUSES

OUI NON

ALIMENTAIRES

OUI NON

AUTRES

.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

4- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

5- RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM: _____ PRENOM: _____

ADRESSE PENDANT LE SEJOUR: _____

Téléphone Domicile: _____ Téléphone Bureau: _____ Portable: _____

NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT (Facultatif): _____

Je soussigné:

responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à: _____
Date le: _____

Signature Obligatoire*

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR DU SEJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

Dominique BOUVIER, Centre UCPA de Niolon, 18 Chemin de la batterie
13740 LE ROVE - 04.91.46.90.16

OBSERVATIONS :

**A RETOURNER
AVANT LE
22 SEPTEMBRE 2017**

R.I.P.E. 2017 RECAPITULATIF DES SIGNATURES

Pour le séjour du Dimanche 22 octobre 2017 matin au
Mercredi 25 octobre 2017 midi au Centre UCPA NIOLON

AUTORISATION PARENTALE

Date le: L.....

Signature Obligatoire*

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE

Date le: L.....

Signature Obligatoire*

AUTORISATIONS DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION D'IMAGE

Date le: L.....

Signature Obligatoire*

FICHE DE LIAISON MEDICALE : RESPONSABLE DE L'ENFANT

Date le: L.....

Signature Obligatoire*

TEST PREALABLE AQUATIQUE ET NAUTIQUE : Signature du Responsable

Date le: L.....

Signature Obligatoire*

Les signatures figurant sur ce récapitulatif doivent figurer également sur les documents concernés

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>



www.facebook.com/ffessmripe

<http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr N° Indigo 0 820 000 457



FICHE N° 4 EFFECTIF PREVISIONNEL JEUNES PLONGEURS

A RETOURNER DES QUE POSSIBLE, au plus tard avant le 22 septembre 2017

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLUB OU LA SCA

Nom du Club ou de la SCA:

Numéro d'affiliation FFESSM :

Responsable + Email RIPE:

0	Comité Régional	0
-		

PARTICIPANTS JEUNES PLONGEURS 8 à 16 Ans

NOM & Prénom	Licence (6)	Sexe G / F	Date de Naissance	Niveau plongée	Pointure	Taille Teeshirt

Retrouvez les RIPE sur :
<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>
 www.facebook.com/ffessmripe
 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins
Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43
www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457



FICHE N° 5 EFFECTIF PREVISIONNEL ENCADRANTS

A RETOURNER DES QUE POSSIBLE, au plus tard avant le 22 septembre 2017

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLUB OU LA SCA

Nom du Club ou de la SCA: 0

Numéro d'affiliation FFESSM : 0 Comité Régional 0

Responsable + Email RIPE:

PARTICIPANTS ENCADRANTS

NOM & Prénom d'usage	NOM de Naissance *	Sexe G / F	Date et Lieu de Naissance	Niveau Encadrant	N° de licence	Année DT Polio	Taille Teeshirt

* Le nom de naissance, lorsqu'il est différent du nom d'usage, est obligatoire pour la déclaration de séjour
En outre, les encadrants devront justifier être à jour de leur vaccination DT POLIO